

PLAN DE COURS

ECN-1130 : Relations économiques Canada-États-Unis

NRC 10874 | Hiver 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Analyse des relations économiques entre le Canada et les États-Unis afin de mieux cerner leur influence en matière d'élaboration des politiques économiques canadiennes et québécoises. Étude critique des enjeux sectoriels, des orientations et des litiges commerciaux entre les deux pays. Caractéristiques de l'évolution des flux commerciaux et des accords canado-américains.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	DKN-1B	Du 11 janv. 2016 au 22 avr. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=66771>

Coordonnées et disponibilités

Michel Vincent

Enseignant

michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Michel Vincent Ph.D.

Disponibilités

Ceux et celles qui aimeraient me rencontrer peuvent me contacter pour prendre rendez-vous.

Soutien technique

Centre de services APTI

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

apti@fss.ulaval.ca

418-656-2131 poste 3278

Le Centre APTI est ouvert en semaine de 8h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Approche pédagogique	3
Plan de cours	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Examen partiel mi-session	4
Travail long	4
Examen Final	4
Barème de conversion	4
Plagiat	5
Règles disciplinaires	5
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	5
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	6
Matériel didactique	6
Bibliographie et annexes	6
Bibliographie	6

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'histoire et les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Nous mettrons l'accent sur le commerce international entre ces deux pays alors que les échanges s'élèvent à près de 680 milliards de dollars annuellement. Parmi les sujets traités, il y aura l'étude des différents accords commerciaux canado-américains ainsi que certains litiges commerciaux entre ces deux pays.

Approche pédagogique

Les activités d'enseignement et d'apprentissage seront réalisées principalement à travers des cours magistraux. À l'occasion, il y aura aussi des discussions en classe à partir de visionnement de vidéos, d'études de cas et de lectures de textes d'actualités.

Plan de cours

Le nombre d'heures consacré à chaque sujet est présenté à titre indicatif et peut en tout temps être modifié.

14 janvier: Introduction

21 janvier: L'histoire économique et le commerce international

28 janvier: Le GATT (Accord sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

4 février: Accord de libre-échange Canada-États-Unis

11 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)

18 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) (suite)

25 février: Examen partiel

3 mars: Semaine de lecture

10 mars: Politique commerciale du Canada

17 mars: Politique commerciale des États-Unis et le modèle de la gravité

24 mars: Accord du Partenariat transpacifique (PTP)

31 mars: Différend commercial sur le bois d'œuvre résineux

7 avril: Différents commerciaux en agriculture

14 avril: Pacte de l'automobile (Remise du travail long)

21 avril: Examen final

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Histoire économique et commerce international	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen partiel mi-session	Le 25 févr. 2016 de 15h30 à 18h30	Individuel	30 %
Travail long	Dû le 14 avr. 2016 à 18h20	En équipe	35 %
Examen Final	Le 21 avr. 2016 de 15h30 à 18h30	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen partiel mi-session

Date :	Le 25 févr. 2016 de 15h30 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %

Travail long

Date de remise :	14 avr. 2016 à 18h20
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1B
Directives de l'évaluation :	Travail en équipe de deux étudiants au maximum (10-15 pages). Choisir un sujet parmi les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis et faire une analyse critique des politiques économiques et commerciales adoptées par le Canada et les États-Unis. Vous êtes notés sur le contenu, l'analyse, la capacité à faire une synthèse de l'information, la qualité du français et la présentation du travail écrit. Des pénalités seront appliquées pour les travaux remis en retard.

Examen Final

Date :	Le 21 avr. 2016 de 15h30 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Il n'y a pas de volume obligatoire. Des références vous seront remises pour chacun des sujets discutés en classe.